



Association Intercommunale Familles Rurales

21 rue du Péplu

85620 Rocheservière

mail : transportscolaire@aifr.fr

www.famillesrurales.org/aifr

TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026

CIRCUITS ÉCOLES PRIMAIRES DE ROCHESEVIÈRE

TRANSPORTEUR : BOURMAUD

ROCHESEVIÈRE A - ALLER LM-JV

arrêt	aller
ROCHESEVIÈRE LE MOULIN NEUF	7h52
ROCHESEVIÈRE LA GARDE	7h54
ROCHESEVIÈRE LE CORMIER RD 937	7h59
ROCHESEVIÈRE LA COINDRIE	8h03
ROCHESEVIÈRE GRAMMONT RD	8h09
ROCHESEVIÈRE LA BERNARDIÈRE	8h13
ROCHESEVIÈRE LA DORINIÈRE	8h18
ROCHESEVIÈRE LA TUCHERESSE	8h23
ROCHESEVIÈRE École Pr. LA SOURCE	8h35
ROCHESEVIÈRE École Pu. GASTON CHAISAC	8h52

ROCHESEVIÈRE B - RETOUR LM-JV

arrêt	retour
ROCHESEVIÈRE École Pu. GASTON CHAISAC	16h45
ROCHESEVIÈRE École Pr. LA SOURCE	17h01
ROCHESEVIÈRE LE MOULIN NEUF	17h17
ROCHESEVIÈRE LA GARDE	17h19
ROCHESEVIÈRE LE CORMIER RD 937	17h24
ROCHESEVIÈRE LA COINDRIE	17h28
ROCHESEVIÈRE GRAMMONT RD	17h34
ROCHESEVIÈRE LA BERNARDIÈRE	17h38
ROCHESEVIÈRE LA DORINIÈRE	17h43
ROCHESEVIÈRE LA TUCHERESSE	17h48

Accompagnatrice de transport : RENAUD Isabelle - 07 83 88 73 59

(à prévenir impérativement si l'enfant ne prend pas le car)

RÈGLES DE SÉCURITÉ DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES AGGLO TERRES DE MONTAIGU

Le trajet entre le domicile et le point d'arrêt est placé sous la responsabilité des parents.

A la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par les parents ou toute autre personne de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux.

Par dérogation et sur présentation d'une décharge parentale (modèle disponible sur le site Internet de l'AIFR), les élèves ayant 6 ans révolus pourront se rendre seuls à l'arrêt.

Horaires de **départ du car**, donnés à titre indicatif. M&J au 18/09/2025

Se présenter au point d'arrêt **5 minutes** avant le passage du car.